

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2018

PRESENTS :

ROUCHUT Josiane - **BARGET** Paul - **PACHAUD** Karine - **BERGER** Nicole – **PACHAUD** Karine – **LEMARCHAND** Frédéric – **DUCHE NARBONNE** Carole – **LENOIR** Magalie – **PAUZAT** Yves – **BOLA** Isabelle

ABSENTS EXCUSES : **CASAS** Marie-Hélène (pouvoir donné à Carole DUCHE NARBONNE) – **ARNAUD** Thierry (pouvoir donné à Frédéric LEMARCHAND) – **DAVID** Déborah (pouvoir donné à Josiane ROUCHUT) – **MALLEFOND** Christophe (pouvoir donné à Karine PACHAUD) – **DUCHEZ** Paul (pouvoir donné à Isabelle BOLA) – **VINCENT** Sabine

Séance ouverte à 20 H 32

M. Frédéric LEMARCHAND est désigné secrétaire de séance. La séance est enregistrée en audio.

Lecture du procès-verbal de la réunion du 20 juin 2018. Pas de remarque. Procès-verbal adopté à l'unanimité.

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE OU A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Madame le Maire rappelle que les postes permanents ont vocation à être pourvus par des fonctionnaires territoriaux. Le recrutement de contractuels est donc l'exception.

Pour faciliter la gestion du service public et assurer sa continuité, les employeurs publics peuvent, dans certaines situations, recruter du personnel contractuel. Selon les cas, il s'agit de recrutements liés à des besoins temporaires : accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, remplacement d'agents titulaires...

Madame le Maire propose au conseil municipal d'entériner cette possibilité pour les emplois d'adjoint technique territorial et d'adjoint administratif territorial.

⇒ **Vote : 14 voix pour**

COTISATION A L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'adhérer à l'association et de s'acquitter du montant de la cotisation nationale fixée à **56,00 €**.

DE S'ABONNER à la revue mensuelle « 36000 communes » pour un montant de **19,00 €**.

⇒ **Vote : 14 voix pour**

La séance est levée à 20H39